



SUPERCAP®

The Next Generation Slab®

Garantie produit de 3 ans

APPLICATION	PRODUCTS
Sous-couche	Sous-couche mince LATICRETE® SUPERCAP® « Skimcoat »
Réduction de vapeur	Entredoublure perméable à la vapeur d'eau LATICRETE SUPERCAP™

GARANTIE LIMITÉE

Sous réserve des conditions et des limites établies ci-dessous, LATICRETE SUPERCAP, LLC. garantit que les produits fabriqués par LATICRETE SUPERCAP, LLC. sont exempts de défauts de fabrication et, dans des conditions normales d'utilisation, résisteront à la désagrégation et à la détérioration pendant une période de trois (3) ans à compter de la date d'achat s'ils sont posés conformément aux instructions écrites de LATICRETE SUPERCAP, LLC. et aux directives standard de l'industrie.

AVERTISSEMENT

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST OFFERTE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS AUCUNE GARANTIE BASÉE SUR DES ÉCHANTILLONS OU DES DÉCLARATIONS VERBALES, QUI SERAIT ACCORDÉE EN DEHORS DE CELLE STIPULÉE DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SONT EXCLUES.

RECOURS EXCLUSIF

L'unique et exclusif recours en cas de violation des termes de la présente garantie limitée est le remplacement du produit LATICRETE SUPERCAP qui s'est avéré défectueux*. Dans l'éventualité où le recours exclusif et unique n'atteigne pas son but essentiel, la responsabilité de LATICRETE SUPERCAP, LLC. se limite au remboursement du prix d'achat du produit.

EXCLUSIONS

LATICRETE SUPERCAP, LLC. ne saurait être tenue responsable de l'exécution des travaux de main-d'œuvre non conformes aux instructions de LATICRETE SUPERCAP, LLC. et aux directives standard de l'industrie. De même, les fissures causées par des mouvements structurels, des flexions excessives ou d'autres défauts au niveau du support ne sont pas couvertes.

LATICRETE SUPERCAP, LLC. N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES-INTÉRÊTS ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS – Y COMPRIS DE TOUT MANQUE À GAGNER DUS À DES RETARDS – ENCOURUS PAR L'ACHETEUR OU DES TIERCES.

* **REMARQUE** : l'efflorescence est un phénomène normal dans le cas des mortiers de ciment et ne constitue pas une défectuosité.

NON-CESSION

La présente garantie limitée n'est ni transférable ni cessible.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Pour soumettre une réclamation dans le cadre de la présente garantie limitée, LATICRETE SUPERCAP, LLC. doit être notifiée par écrit dans les trente (30) jours qui suivent la constatation du défaut de fabrication présumé. LATICRETE SUPERCAP, LLC. peut, aux termes de la présente garantie limitée, exiger une preuve d'achat et d'utilisation du produit.

Adresser la réclamation à :

LATICRETE SUPERCAP LLC
1 LATICRETE Park North
Bethany, CT 06524-3423, États-Unis
Attn. : Technical Service Department

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Pour tout renseignement et besoin d'assistance technique, appeler les services techniques de LATICRETE SUPERCAP, LLC. :

Numéro sans frais : +1 866 704-2247

Télécopieur : +1 203 393-1948

Courriel : techsupport@laticretesupercap.com

Tous les produits LATICRETE SUPERCAP achetés sous forme de concentré doivent être uniquement mélangés avec un granulats d'un des fournisseurs approuvés et spécifiquement indiqués par LATICRETE SUPERCAP LLC. Le défaut de respecter cette consigne entraîne l'annulation de toutes les garanties.

LATICRETE International, Inc.
One LATICRETE Park North, Bethany, CT 06524-3423 USA • 1.800.243.4788 • +1.203.393.0010 • www.laticrete.com

©2014 LATICRETE International, Inc.
Toutes les marques de commerce indiquées sont la propriété intellectuelle de leur propriétaires respectifs.